

Concordance des niveaux/phases dès le 01.08.2020

	Niveau	Niveau	Niveau	Niveau	Niveau
ASM	Base	Inférieur	Moyen	Supérieur 1	Supérieur 2
EJCM EMJB	Elémentaire	Moyen	Secondaire	Supérieur	Terminal
FJM	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4	Phase 5

Remarque :

Par décision du 13.05.2020 le Comité central de la FJM, sur conseil de sa commission de musique, l'ancienne phase 6 est supprimée dès la rentrée scolaire d'août 2020. Aujourd'hui, cette phase ne donne aucune porte supplémentaire de formation par rapport à la phase 5. L'élève qui veut poursuivre sa formation individuelle peut sans autre continuer par son école de musique ou avec son professeur, mais ne reçoit plus de subvention de la FJM/ASM.

FJM 13.05.2020